

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
PITHIVERAIS
GÂTINAIS



COMPTES
ADMINISTRATIFS
2020

Ce rapport présente les comptes administratifs afférents au dernier exercice, conformes aux comptes de gestion produits par la comptable publique.

Il traduit l'exécution du budget (budget principal et budgets annexes) en recettes et en dépenses.

La présentation des comptes administratifs constitue un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il permet de :

- Comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- Dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- Prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard des évolutions de tendance constatées et de l'évolution des principaux indicateurs financiers de notre Etablissement.

Ce document, au travers de ses annexes, éclaire plus largement sur la situation financière de la CCPG que ce soit du point de vue de son patrimoine, des modes de financement de ses compétences, de son endettement...

Les comptes administratifs permettent de dégager :

- Le résultat de l'exercice,
- Le résultat reporté (reprise des résultats antérieurs)
- Les Restes à Réaliser
- Le résultat comptable global résultant des points précédents.

Alors qu'il devait constituer la première année de plein exercice des compétences, l'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'activité des services à la population.

INTRODUCTION	2
BUDGET PRINCIPAL	4
LES RÉSULTATS 2020	4
ZOOM SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE	22
LES CONSOMMATIONS BUDGÉTAIRES PAR GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ	22
LES INDICATEURS DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA CCPG	23
BUDGET ANNEXE DU SPANC	26
BUDGET ANNEXE ZA AUXY	27
BUDGET ANNEXE PETITE COUTURE	28
BUDGET ANNEXE LOGEMENT BOISSIN	29
BUDGET ANNEXE ÉCOLE DE MUSIQUE	30
GLOSSAIRE	31

I. LES RÉSULTATS 2020

I.1. VUE D'ENSEMBLE PAR SECTION (DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE)

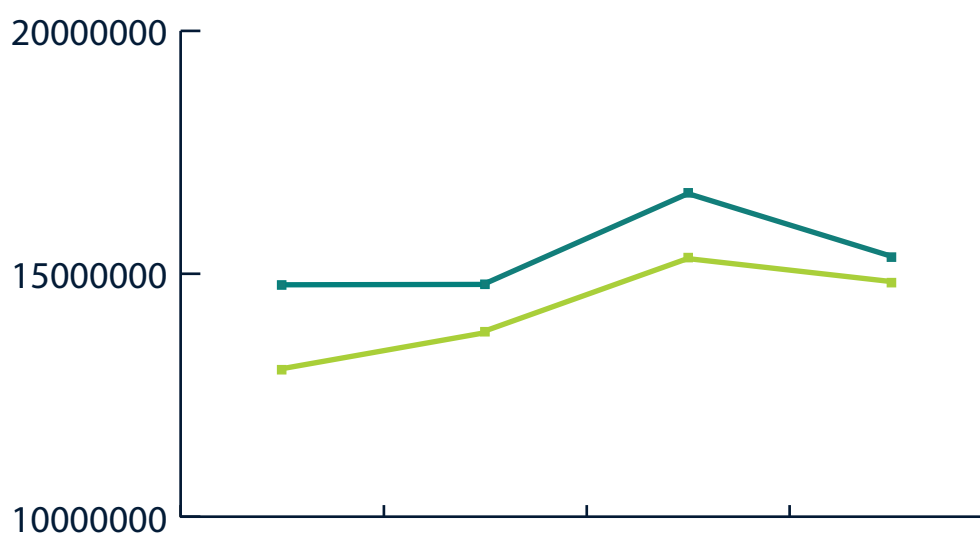
I.1.1. Section d'investissement

Exercice 2020	Dépense	Recette
Budget primitif	4 215 570,16	4 215 570,16
Budget supplémentaire	2 911 372,08	2 010 053,16
Décisions modificatives	- 19 415,83	- 19 415,83
Autorisations spéciales	0	0
Reportes de crédits	648 711,92	1 550 030,84
Total budgété	7 756 238,33	7 756 238,33
Mandaté	2 463 383,38	4 591 351,98

I.1.2. Section de fonctionnement

Exercice 2020	Dépense	Recette
Budget primitif	16 469 303,07	16 469 303,07
Budget supplémentaire	2 141 654,85	2 141 654,85
Décisions modificatives	74 203,06	74 203,06
Autorisations spéciales	0	0
Reportes de crédits	0	0
Total budgété	18 685 160,98	18 685 160,98
Mandaté	15 496 288,95	15 496 288,95

Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



I.1.2. Section de fonctionnement

Le solde d'exécution 2020 est établi à 2 563 549,72€. Le résultat de clôture 2020 total est de 3 487 347,41€. Il convient de l'affecter de la manière suivante :

- Recettes de fonctionnement : nature 002 : 2 532 003,37€
- Recettes d'investissement : nature 001 : 955 344,04€

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	15 931 870,07	4 591 351,98	20 523 222,05
Dépenses	15 496 288,95	2 463 383,38	17 959 672,33
Solde d'exécution (Recettes - Dépenses)	435 581,12	2 127 968,60	2 563 549,72
Résultats reportés	2 096 422,25	- 2 224 853,60	- 128 431,35
Restes à réaliser		- 352 710,060	- 352 710,60
		1 404 939,64	1 404 939,64
Résultat de clôture (solde d'exécution + résultats reportés)	2 532 003,37	955 344,04	3 487 347,41

I.2. L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE

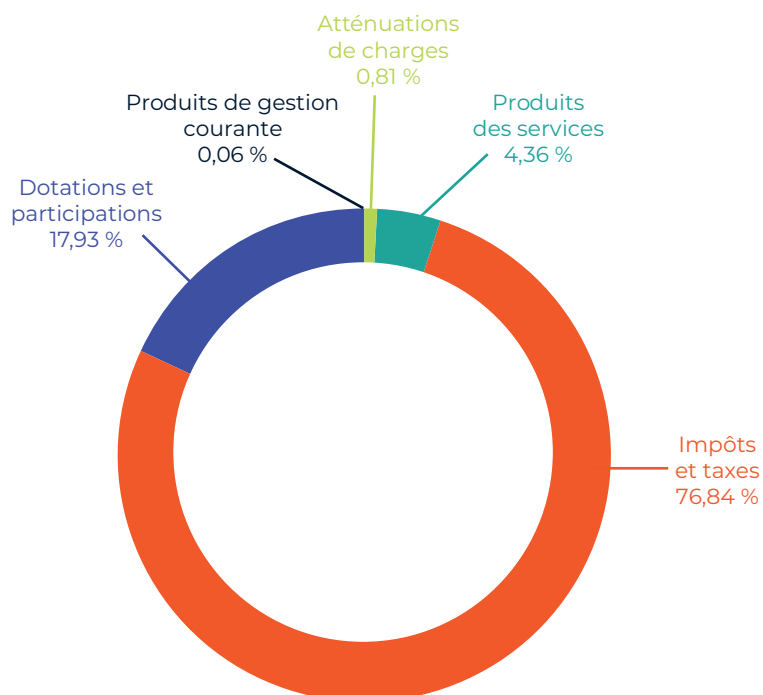
I.2.1. Section de fonctionnement

Recettes :

Le total des recettes de fonctionnement est de 15 931 870 € en 2020, elles étaient de 16 794 528 € en 2019. Ces recettes représentent à 95% des recettes réelles de fonctionnement brutes (RRF), soit 15 839 467 € et pour 5% des recettes d'ordres soit 92 403 €.

	CA 2019	CA 2020	Budgété 2020	Taux de réalisation
Population	26 665	26 717	26 717	-
D. Produits de gestion courante	16 662 186	15 342 149	16 273 166	94,28 %
013 - Atténuation de charges	89 692	124 465	90 000	138,29 %
70 - Produits	1 116 568	669 468	829 169	80,74 %
73 - Impôts et taxes	11 590 288	11 788 494	11 655 427	101,14 %
74 - Dotations, subventions, participations	3 845 824	2 750 371	3 689 739	74,54 %
75 - Produits de gestion courante	19 812	9 351	8 832	105,87 %
E. Autres recettes réelles	39 049	497 318	214 445	231,91 %
76 - Produits financiers	0	0	0	
77 - Produits exceptionnels	39 049	497 318	214 445	231,91 %
F. Total des recettes de fonctionnement brutes	16 701 235	15 839 467	16 487 611	96,07 %
compte 773 (mandat annulé)	- 750	- 788	0	
compte 775 produits de cessions d'actifs	-	- 226 039,72	-	
F. Total des recettes de fonctionnement nettes	16 701 985	15 612 639	16 487 611	94,69 %

Ventilation par catégorie de recettes (hors recettes exceptionnelles) 2020



En, 2020, les recettes fiscales et les dotations et participations représentent 95 % des RRF, contre 92 % en 2019.

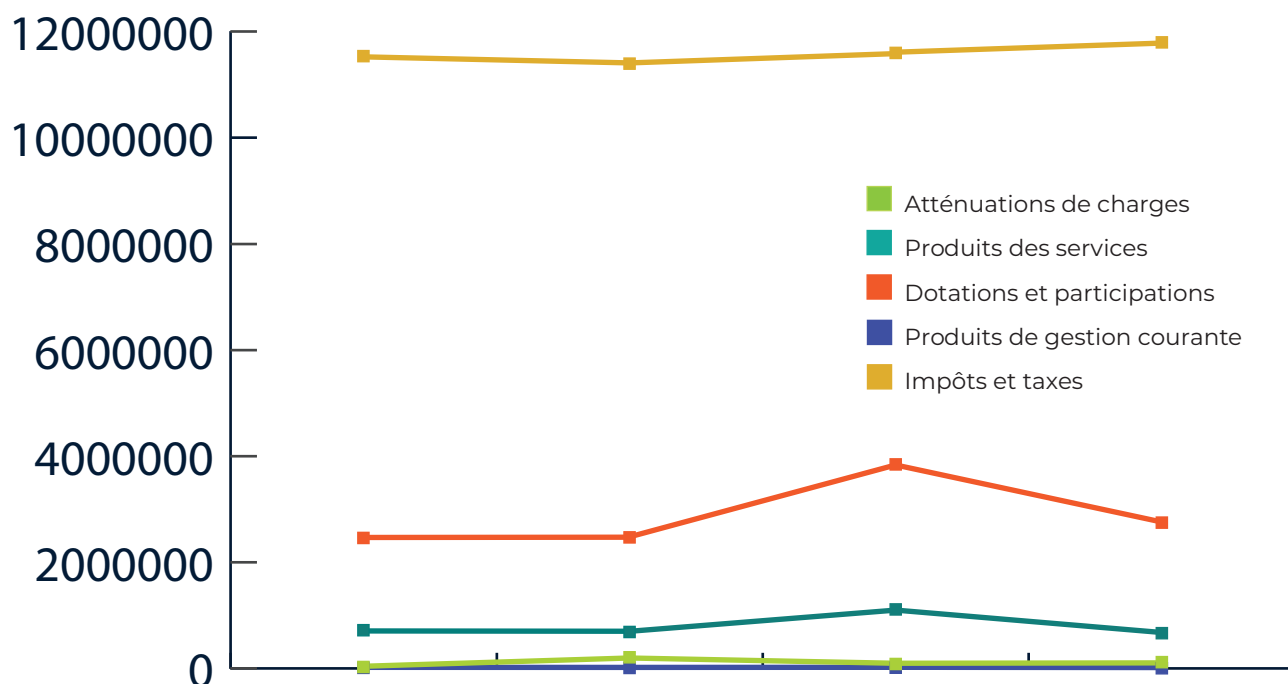
Malgré ce pourcentage élevé, il est important de souligner que le pouvoir de modification des taux porte aujourd'hui essentiellement sur la CFE, la TF et la TFNB, soit sur un peu moins de 3 millions.

Les réformes successives de la fiscalité, en cours ou annoncées, risquent de peser lourdement sur les recettes de la CCPG, sous réserve de la réalisation dans les prochaines années des extensions des zones d'activités prévues.

Comme indiqué précédemment, la réalisation des recettes a été inférieure au budgété 2020, alors même qu'un ajustement des crédits ouverts est intervenu lors de l'élaboration du budget supplémentaire afin de tenir compte de la crise sanitaire.

Recettes	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution 2019/2020
Atténuations de charges	33 334,86	216 049,64	89 692,14	124 465,35	38,77 %
Produits des services	725 480,57	692 042,09	1 116 568,49	669 468,09	- 40,04 %
Impôts et taxes	11 529 714,14	11 388 516,63	11 590 288,41	11 788 493,73	1,71 %
Dotations et participations	2 461 837,82	2 472 388,77	3 845 824,41	2 750 371,44	- 28,48 %
Produits de gestion courante	17 322,70	15 213,20	19 812,26	9 350,66	- 52,80 %
	14 769 690,09	14 784 210,33	16 662 185,69	15 342 149,27	- 7,92 %

Evolution des recettes courantes



À travers cette diminution, nous mesurons les impacts de la crise sanitaire traversée depuis mars 2020. En effet, ce sont les produits des services (chapitre 70) et les dotations, subventions et participations (chapitre 74) qui connaissent les baisses les plus importantes.

A l'inverse, les atténuations de charges ont un taux de réalisation supérieur au prévisionnel marquant ainsi le nombre de personnes absentes durant l'année.

Chapitre 013 : Atténuation de charges (124 465 €)

La progression de ce chapitre entre 2019 et 2020, + 40%, résulte des remboursements intervenus à la suite des absences des agents pour maladie, congés maternité, congé longue maladie.

Chapitre 70 : Produits des services (669 468€)

Là encore nous mesurons les impacts de la crise sanitaire. Entre 2019 et 2020, nous notons une baisse de 40 %.

	CA 2019	CA 2020	CA
Chap. 70 - Produits des services	1 116 568,49	669 468,09	- 40,04 %
7062 - Redevances et droits des sources à caractère culturel	11 030,16		- 100 %
70631 - Redevances et droits des sources à caractère sportif	13 710,50	21 190,80	54,56 %
70632 - Redevances à caractère de loisirs	141 218,61	90 021,33	- 36,25 %
7066 - Redevances et services à caractère social	103 149,05	77 009,33	- 25,34 %
7067 - Redevances et services périscolaires & enseignement	511 818,97	332 842,90	- 34,97 %
70688 - Autres prestations			
7083 - Locations diverses			
70841 - Redevance aux budget CCAS et caisse des écoles	17 599,93		- 100 %
70845 - aux communes membres	257 359,26	94 607,77	- 63,24 %
70846 - Mise à disposition de personnel groupe de rattachement			
70848 - aux autres organismes	52 243,87	38 117,99	- 27,04 %
70872 - par les budgets annexes	5 250,64	3 514,42	- 33,07 %
70873 - par le CCAS		2 785,31	
70875 - par les communes membres du GFP		1 884,50	
70878 - par d'autres redevables	3 187,50	7 493,74	135,10 %

Chapitre 73 : Impôts et taxes (11 788 493.73 €)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes fiscales que perçoit la collectivité. Il est à noter que la communauté de communes ne peut pas agir sur l'ensemble de ses recettes fiscales.

La Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères, imputée dans ce chapitre, est perçue par la collectivité mais reversée directement au syndicat gestionnaire.

Le montant de l'attribution de compensation est figé et fixé par délibération.

C'est uniquement sur les impôts directs ménages et entreprises que la collectivité exerce son pouvoir de taux. Depuis 2018, les recettes liées aux impôts et taxes évoluent régulièrement. Cette tendance s'est confirmée en 2020 avec une progression de 2.46%, alors même qu'une diminution des produits de la CVAE est de nouveau constatée. Cette dynamique fiscale est liée exclusivement à la dynamique des bases.

	2017	2018	2019	2020
Taux de CFE voté	21,52 %	21,52 %	21,52 %	21,52 %
Base CFE	14 221 814,00	11 594 447,00	11 463 142,00	11 742 762,00
Variation des bases		- 18,47 %	- 1,13 %	2,44 %
Produits	3 060 534,37	2 495 124,99	2 466 868,16	2 527 042,38
Taux de TH voté	7,31 %	7,61 %	7,61 %	7,61 %
Base TH	31 172 505,00	31 294 260,00	31 796 089,00	32 766 376,00
Variation des bases		0,39 %	1,60 %	3 %
Produits	2 278 710,12	2 381 493,19	2 419 682,37	2 493 521,21
Taux de TFB voté	0,045 %	0,663 %	0,663 %	0,663 %
Base TFB	26 639 835,00	26 810 177,00	27 420 783,00	28 063 580,00
Variation des bases		0,64 %	2,28 %	2,34 %
Produits	11 987,926	177 751,474	181 799,791	186 061,535
Taux de TFNB voté	2,17 %	2,26 %	2,26 %	2,26 %
Base TFNB	2 622 628,00	2 635 590,00	2 685 423,00	2 744 729,00
Variation des bases		0,49 %	1,89 %	2,21 %
Produits	56 911,03	59 564,33	60 690,56	62 030,88

Chapitre 74 : Dotations et Participations (2 750 371.44€)

Ce chapitre diminue de 28% entre 2019 et 2020. Cela trouve son origine dans :

- Une réalisation de l'article 74741 (remboursement des communes membres) en diminution de 72% car une seule situation de l'étude du schéma directeur a été refacturée aux communes en l'absence de réalisation des travaux sur 2020.
- Une diminution de 63% de l'article 7478 correspondant aux participations des institutions telles que la CAF, la MSA, en lien avec la diminution de l'activité des services petite enfance, enfance et jeunesse, mais également du département, de la Région dans le cadre de l'occupation des équipements sportifs.
- Une baisse de 2% de la Dotation Globale de Fonctionnement sur la part dotation de groupement et de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle liée aux mécanismes de péréquation mis en place par le gouvernement.

A l'inverse, une évolution significative est à noter sur les articles 74718 (44 429€ en 2019 ; 72 846€ en 2020 : +63%) et 7472 (16 900€ en 2019 ; 51 257 en 2020 : +203%) liée à :

- La labellisation France Services intervenue dans le courant de l'année pour Le Malesherbois (30 000€)
- Du versement d'une subvention de 12 000€ par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre du plan numérique de 2019
- Et du remboursement par l'état d'une partie des masques (796€)

Chapitre 75 : Produits de gestion courante (9 350.66€)

Ces recettes sont liées essentiellement à la location de biens détenus par la CCPG. Elles représentent 0.06% des recettes et sont donc marginales.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels (497 317.74€)

En 2020, elles correspondent pour :

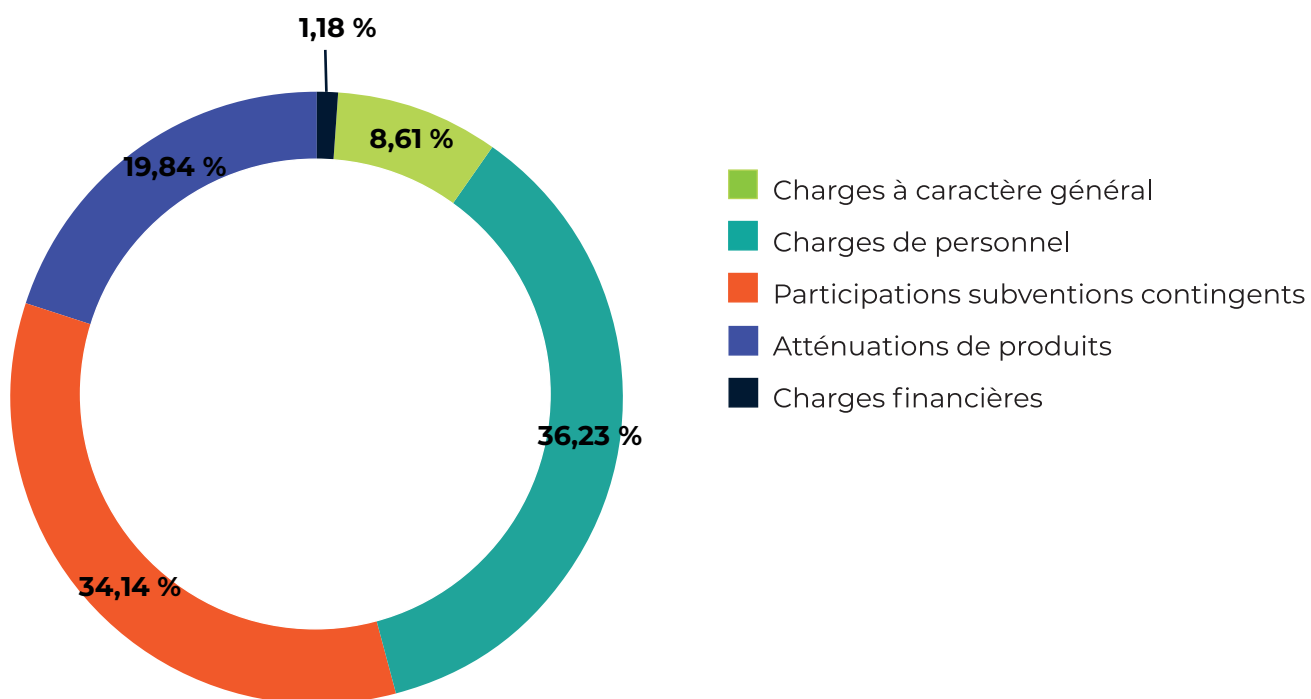
- 183 672 € à des remboursements de sinistres liés d'une part à l'espace enfance de Malesherbes et d'autre part à l'aire d'accueil situé sur cette même commune.
- 226 040 € à la vente du placement réalisé par la CCB
- 87 605 € à des apurements de rattachements

Dépenses :

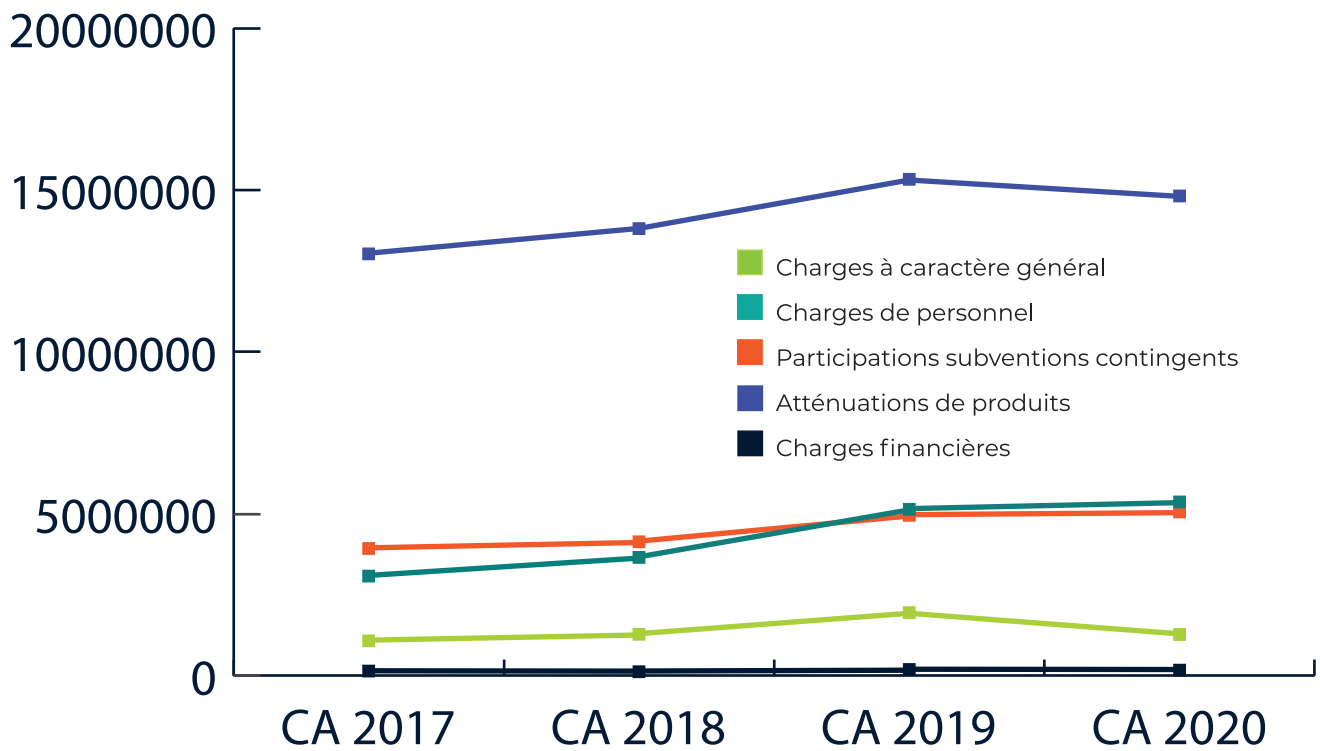
Le total des dépenses de fonctionnement est de 15 496 288, 95€ en 2020, elles étaient de 15 789 845 €. Parmi celles-ci, les dépenses réelles de fonctionnement brutes (DRF) représentent 14 812 642 € des dépenses soit 96%.

	CA 2019	CA 2020	Budgété 2020	Taux de réalisation
Population	26 665	26 717	26 717	-
A. Charges de gestion courante (y compris frais d'études)	15 138 358	14 643 015	16 209 288	90,34 %
011 - Charges à caractères général	1 950 896	1 275 216	2 500 442	51 %
012 - Charges de personnel	5 141 597	5 368 683	5 421 150	99,03 %
014 - Atténuation de produits	3 090 986	2 939 711	3 046 765	96,49 %
65 - Participation subventions contingents	4 954 879	5 059 405	5 240 931	96,54 %
B. Autres charges réelles	194 749	179 612	1 434 760	12,52 %
66 - Charges financières	194 110	174 854	195 129	89,61 %
67 - Charges exceptionnelles	639	4 758	94 771	5,02 %
022 Dépenses imprévues	-	-	1 144 860	
C. Total des dépenses réelles de fonctionnement brutes	15 333 107	14 822 627	17 644 048	84,01 %
617 - Frais d'études	525 829	0	627 700	0 %
Compte 673	639	4 758	11 700	40,67 %
Chap 042 nature 722 (recettes op d'ordre)	0	0	0	
Chap 68 Dotations aux amort. et prov.	-	5 227	-	
C'. Total des dépenses réelles de fonctionnement nettes	14 806 639	14 812 642	17 004 648	87,11 %

Les dépenses courantes se répartissent de la manière suivante :



La diminution des dépenses d'atténuations de produits constatée, depuis 2017, est le corolaire de l'évolution des charges transférées. La baisse se répercute sur l'ensemble des autres chapitres de fonctionnement notamment les charges de personnel.

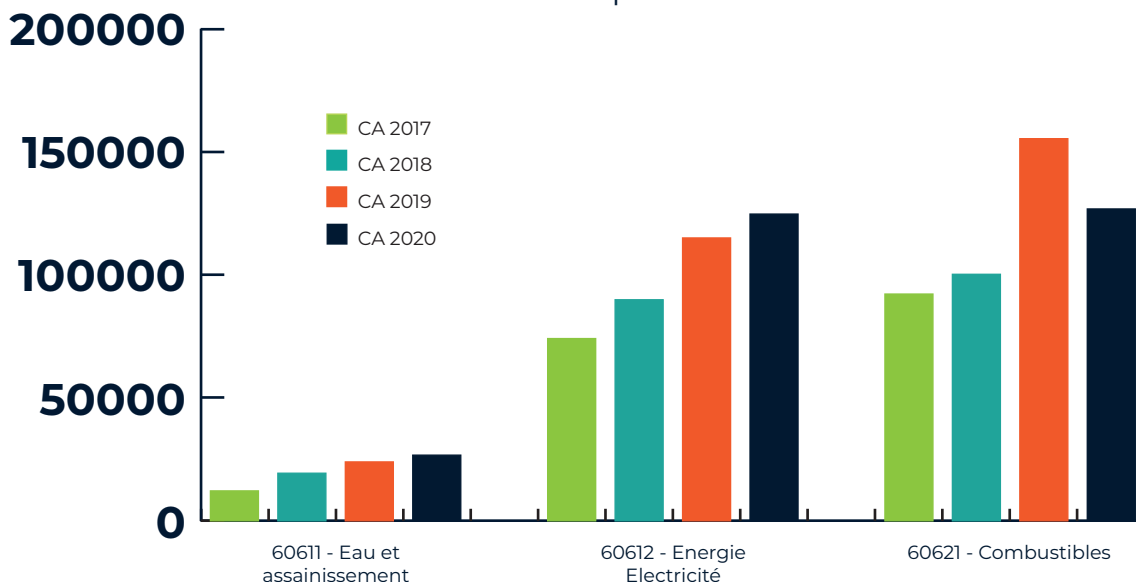


Chapitre 011 : Charges à caractère général (1 275 216.30€)

Les dépenses inscrites à ce chapitre concourent à la réalisation des activités de la CCPG, le taux d'évolution du chapitre entre 2019 et 2020 (1 950 895 € en 2019 ; 1 275 216 € en 2020 : -35%) n'est pas représentatif d'une activité des services normale. Cela s'explique essentiellement par la crise sanitaire qui impacte :

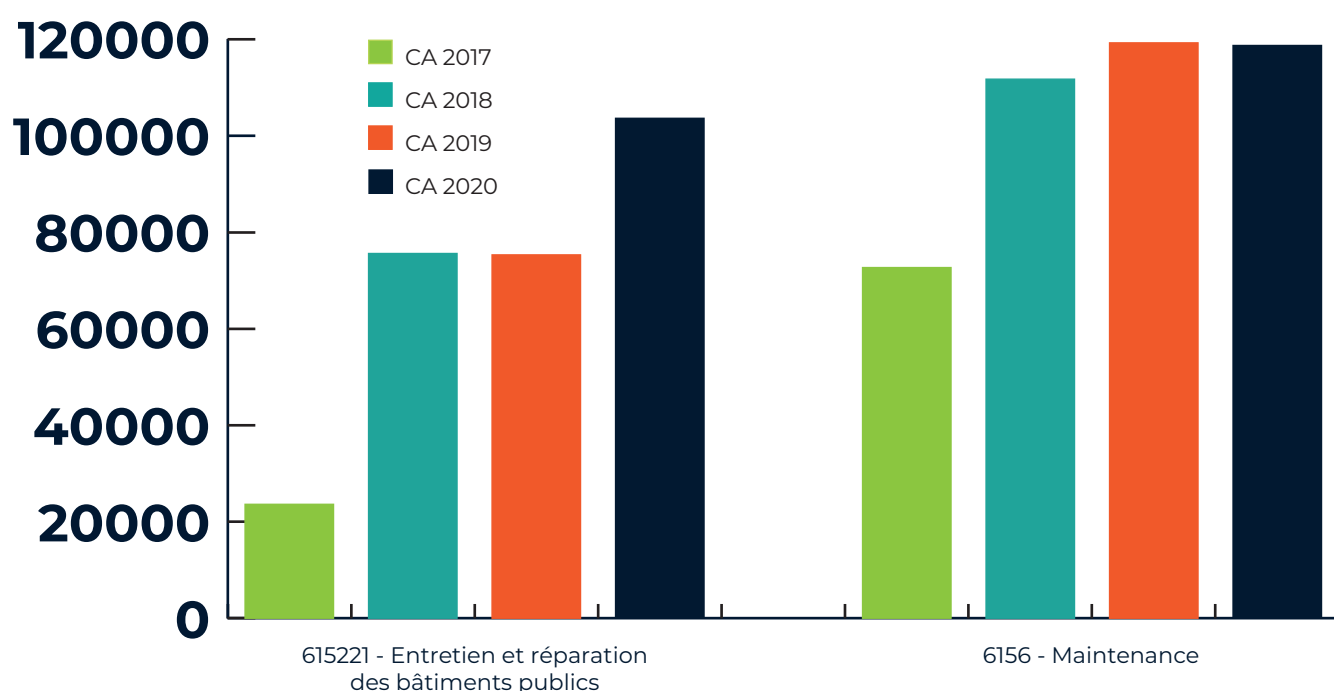
- Les activités des services : moindre fréquentation des services enfance et jeunesse (absence de séjours, de stages sportifs), moindre transport, moins d'activité à destination des seniors, fermeture des équipements sportifs ...
- L'étude de gouvernance : budgétée à hauteur de 617 000 €, le prestataire n'a pu reprendre son activité qu'en juin/juillet soit après la période lui permettant de réaliser les mesures en « nappes hautes » décalant la suite des études sur 2021.
- Quelles sont les dépenses les plus importantes de ce chapitre ?
Les fluides (eau, énergie, combustible) représentent plus de 23 % de ce chapitre, ce qui souligne encore une fois la nécessité d'étudier au plus près les dépenses et contrats afférents afin d'identifier des pistes d'économies.

Evolution des dépenses des fluides



Les articles 6156 (maintenance des logiciels, des photocopieurs mais également aux vérifications et contrôles obligatoires etc.) et 615221 (entretien et la maintenance du patrimoine communautaire) constituent les deux autres axes de dépenses importantes du chapitre 011.

Evolution des 2 autres articles majeurs du 011



Ces cinq articles représentent près de 39 % des dépenses du chapitre 011.

Le tableau suivant présente les articles pour lesquels une consommation des crédits est constatée entre 2019 et 2020.

	CA 2019	CA 2020
Chap. 011 - Charges à caractère général	1 950 895,91	1 275 216,30
60612 - Energie - Electricité	115 120,80	124 819,69
60631 - Fournitures d'entretien et de petits équipements	25 198,63	32 801,92
60632 - Petits équipements	33 590,08	33 613,26
60636 - Vêtement de travail	5 395,59	5 633,24
6064 - Fournitures administratives	7 430,25	8 811,86
6135 - Locations mobilières	4 451,50	18 635,27
61521 - Entretien des terrains	9 814,80	27 370,80
615221 - Entretien et réparation des bâtiments publics	75 329,39	103 607,84
61524 - Bois et forêts	-	18 396,00
6161 - Assurances multirisque	39 931,43	41 969,70
3162 - Dommage ouvrage	-	32 578,47
617 - Etudes et recherches	525 828,90	-
6182 - Document Générale et technique	6 080,65	7 419,83
6251 - Frais de déplacement, missions, réceptions	13 439,62	14 976,09
6261 - Frais d'affranchissement	7 490,68	9 082,86
6262 - Frais de télécommunication	36 539,22	53 833,16
627 - Sources bancaires et assimilés	1 119,18	2 411,36

Les dépenses enregistrées en 60628, 60631, 60632, 60636 correspondent à des dépenses supplémentaires liées à la COVID 19.

Les dépenses supplémentaires enregistrées au 615221 sont liées aux réparations de l'espace enfance et ont donné lieu en contrepartie à des remboursements des assurances.

Concernant les frais de télécommunication, il s'agit d'une régularisation des dépenses depuis 2017. En effet, un certain nombre de factures n'avaient pas été honorées dans l'attente de l'obtention d'avoirs.

Les dépenses liées aux frais bancaires correspondent aux frais de cartes bleues et au solde de la vente des obligations bancaires réalisée en début d'année.

Chapitre 012 : Charges de personnel (5 368 683 €)

Les dépenses de personnel du budget principal se sont élevées en 2020 à 5 368 683 €, soit une augmentation de 4.42 % par rapport à 2019. Cette évolution passe à 3.79 % si l'on regarde les charges salariales nettes, c'est-à-dire déduction faite des remboursements de charges de personnel.

Cette augmentation résulte :

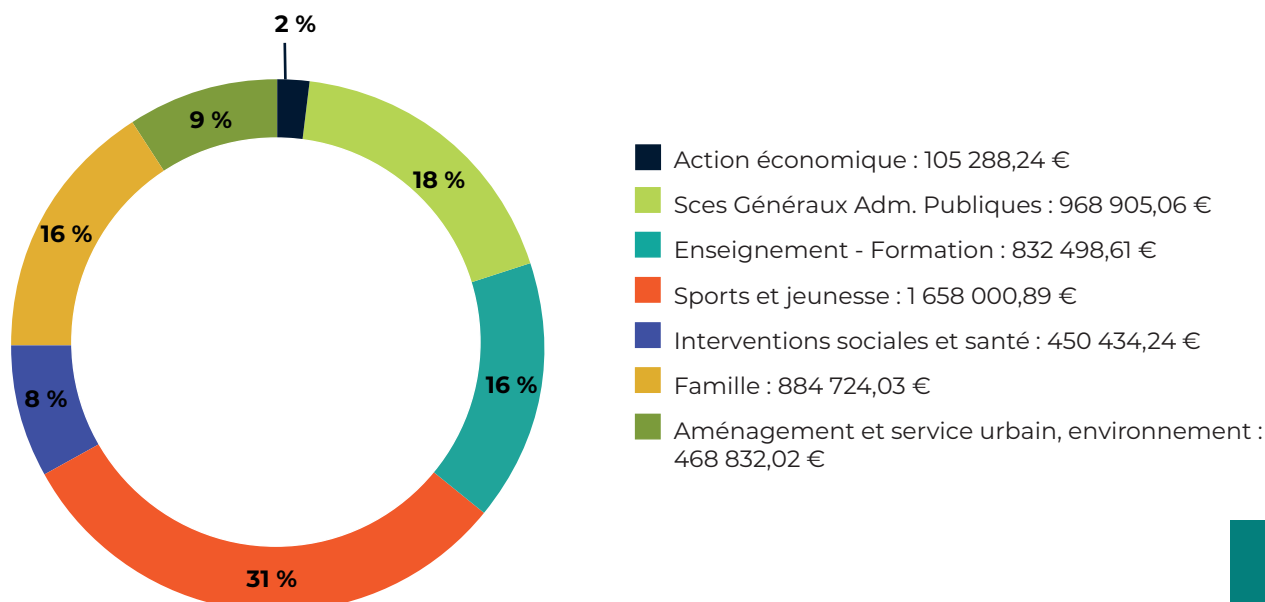
- Du paiement en année pleine des 4 agents de la piscine et d'un agent du service des sports. (210 000€),
- De la mise en place en année pleine du régime indemnitaire, dans sa part variable +52 357 €,
- Des remplacements des agents absents (avec le corolaire des remboursements de rémunération). 41 agents ont été absents au cours de l'année 2020, dont 1 suite à un accident du travail, 1 en congé longue maladie et 6 pour maternité. Un certain nombre d'entre eux ont dû être remplacés.

Les renforts ou remplacements liés à la mise en œuvre des protocoles sanitaires sont estimés à 80 652 €.

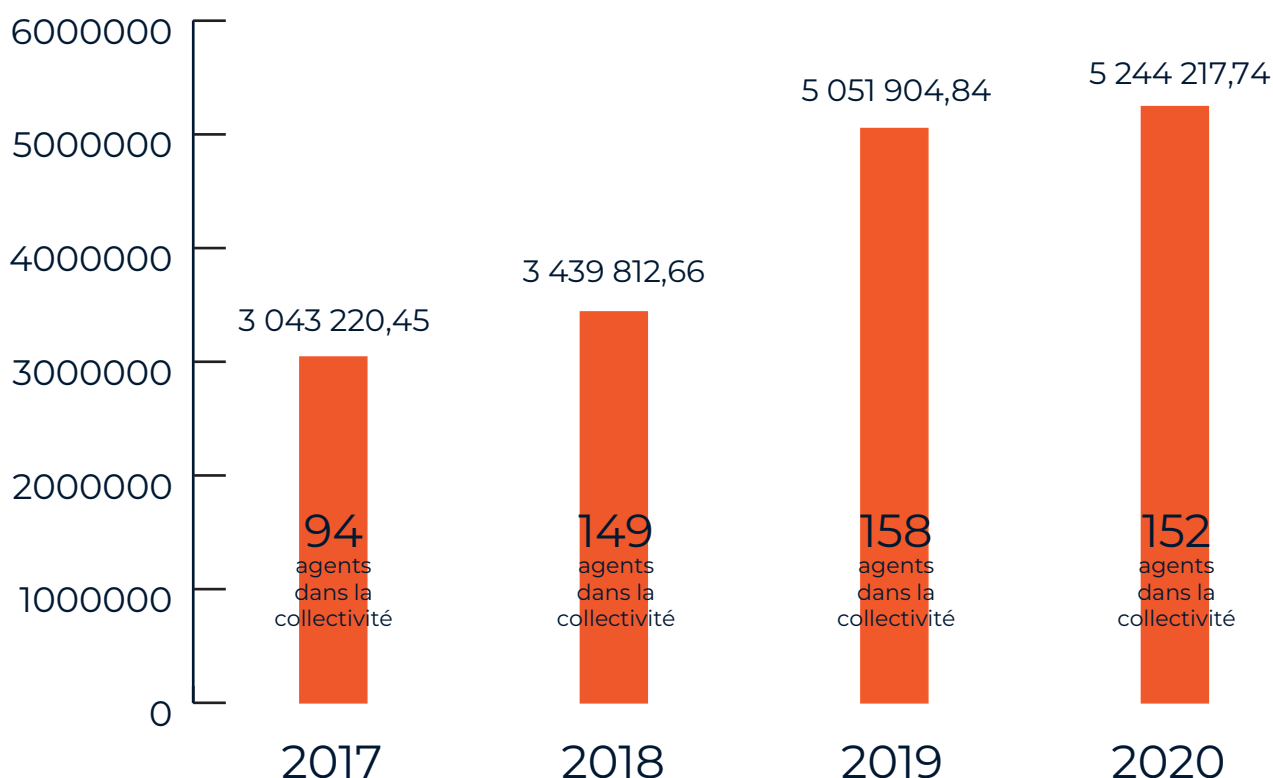
- De l'évolution de carrière.

Contrairement aux charges générales réalisées à 49 %, c'est à plus de 99 % que les charges de personnel ont été réalisées.

Ventilation des charges de personnel par fonction
(cf. annexe : répartition des services par fonction)

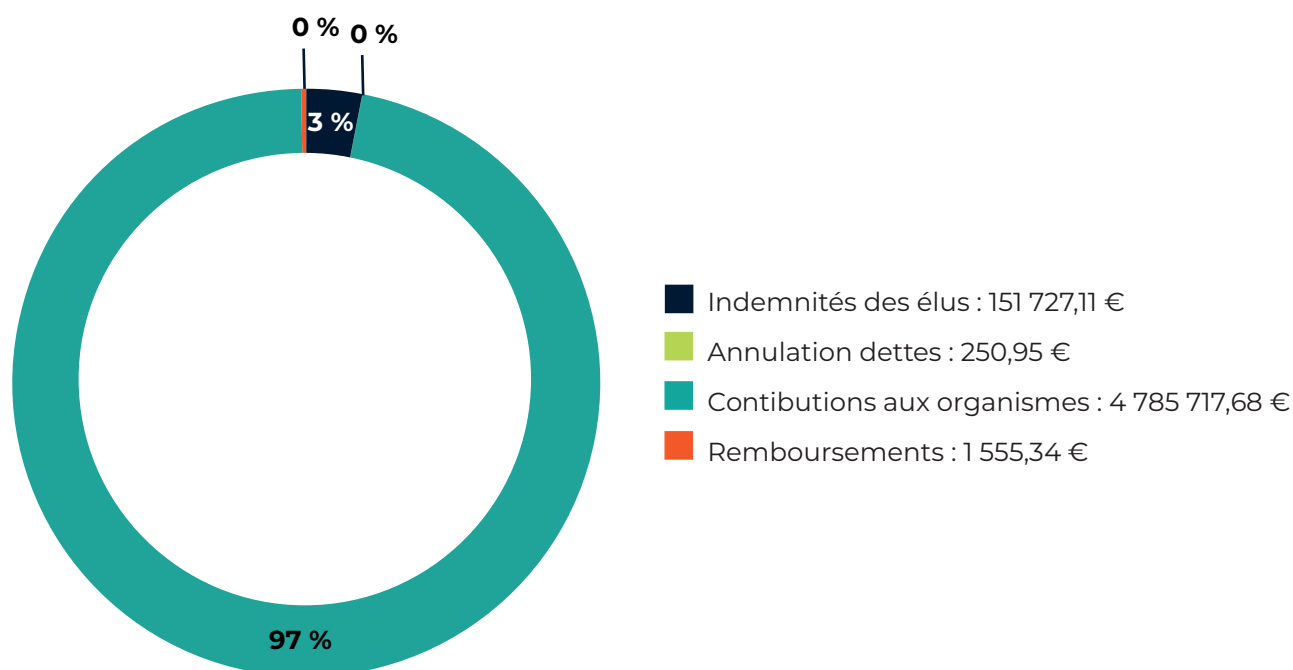


Charges de personnel nettes



Chapitre 65 : Autres charges de gestion (5 059 405 €)

Les dépenses du chapitre 65 représentent 34 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les charges de gestion courante pèsent un poids quasi équivalent aux charges de personnel.



97 % de ces charges peuvent être qualifiées d'incompressibles puisque correspondant aux contributions à différents syndicats.

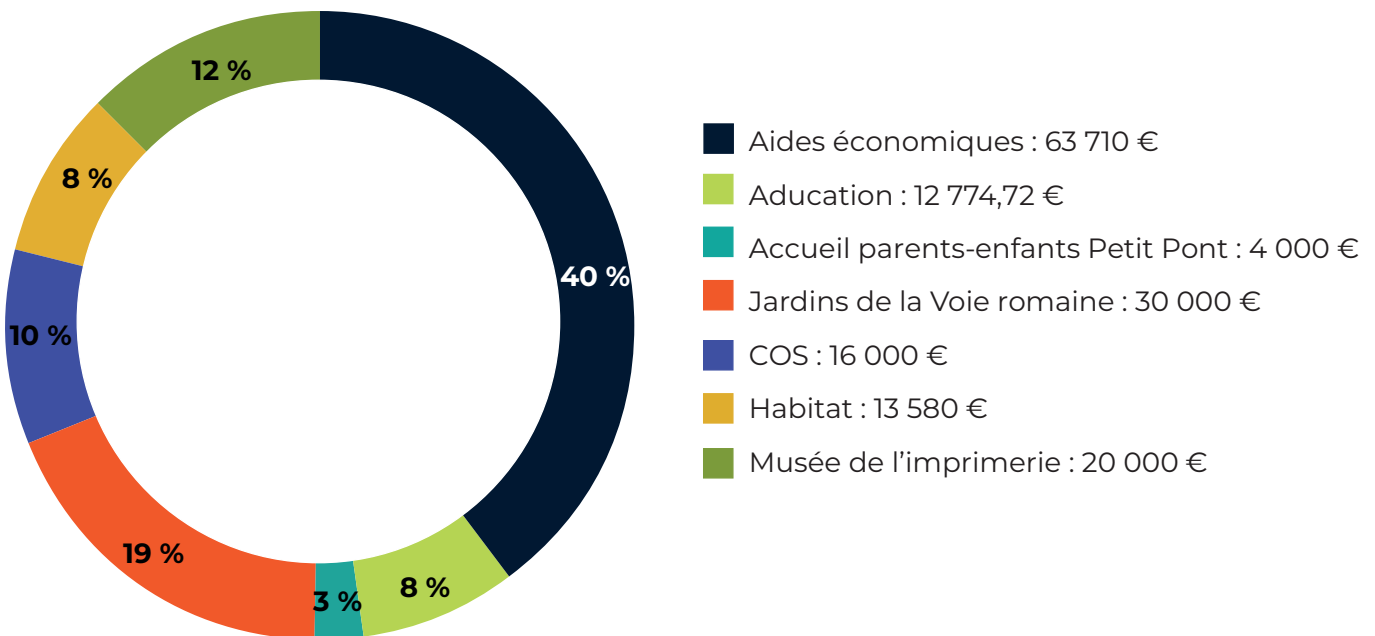
Contributions aux satellites

	Contributions 2020	Contributions 2021
EPAGE DU BASSIN DU LOING	31 446,00	31 510,00
GIP RECIA	7 800,00	10 700,00
OTGP	52 170,00	53 434,00
PETR DEVE BEAUCE GATINAIS	86 830,25	86 800,00
SIARCE SYNDICAT INTERCOMMUNAL	27 955,14	27 800,00
SIIS PUISEAUX	127 016,00	170 000,00
SITOMAP	3 507 841,48	3 582 489,00
SYMGHAV	61 762,75	75 500,00
SYNDICAT GESTION FOURRIRE ANIMAL	8 100,00	8 283,00
SYNDICAT MIXTE DE L'OEUF	54 997,93	71 500,00
SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS	1 815,00	-
SERVICE D'INCENDIE	785 695,00	813 532,00
TOTAL	4 753 429,55	4 931 548,00

Dans ce chapitre, figurent également les subventions allouées aux :

- Entreprises, dans le cadre des aides économiques,
- Écoles,
- Associations dans le cadre des compétences exercées : petite enfance, action sociale, habitat, tourisme.

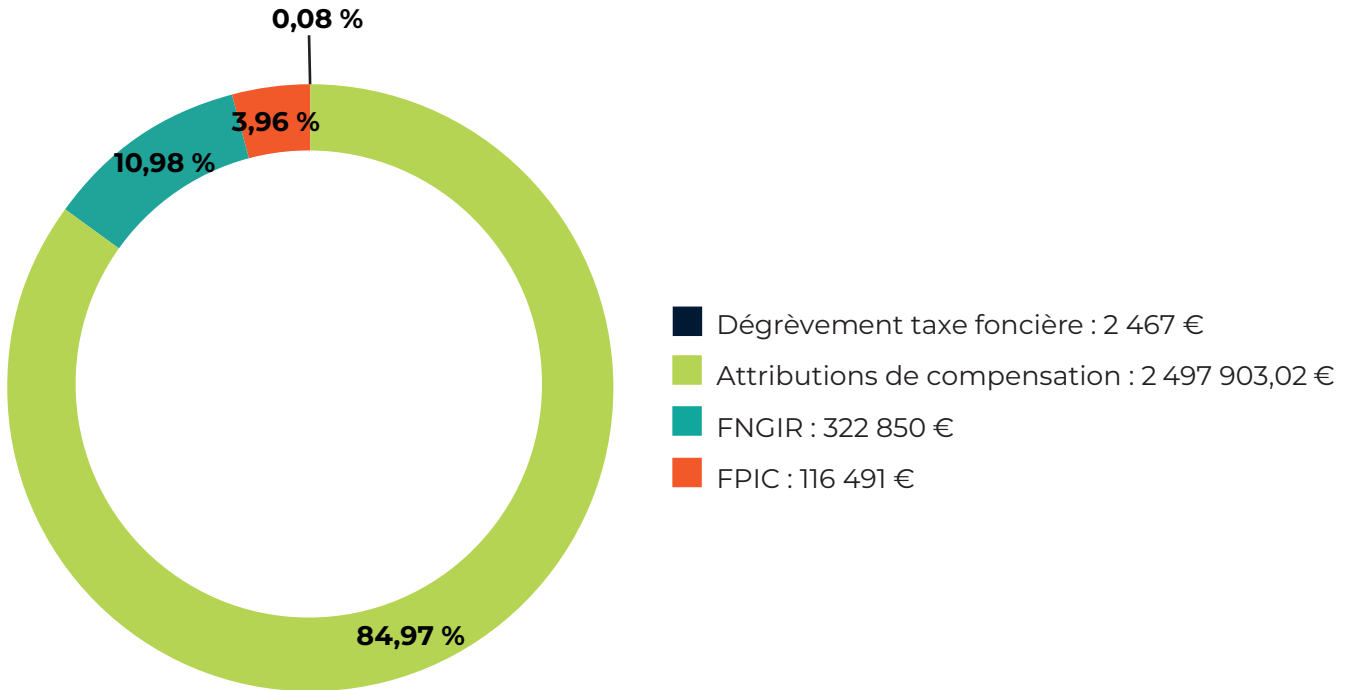
Répartition des subventions



Chapitre 014 (2 939 711€)

Ce chapitre correspond à 85 % aux attributions de compensation (2 497 903€) à rembourser aux collectivités, ainsi qu'à la part de dégrèvement de taxe foncière non bâtie accordée aux jeunes agriculteurs 2019 et 2020 (2 467€), au prélèvement du FPIC (116 491€) et au FNGIR (322 850€).

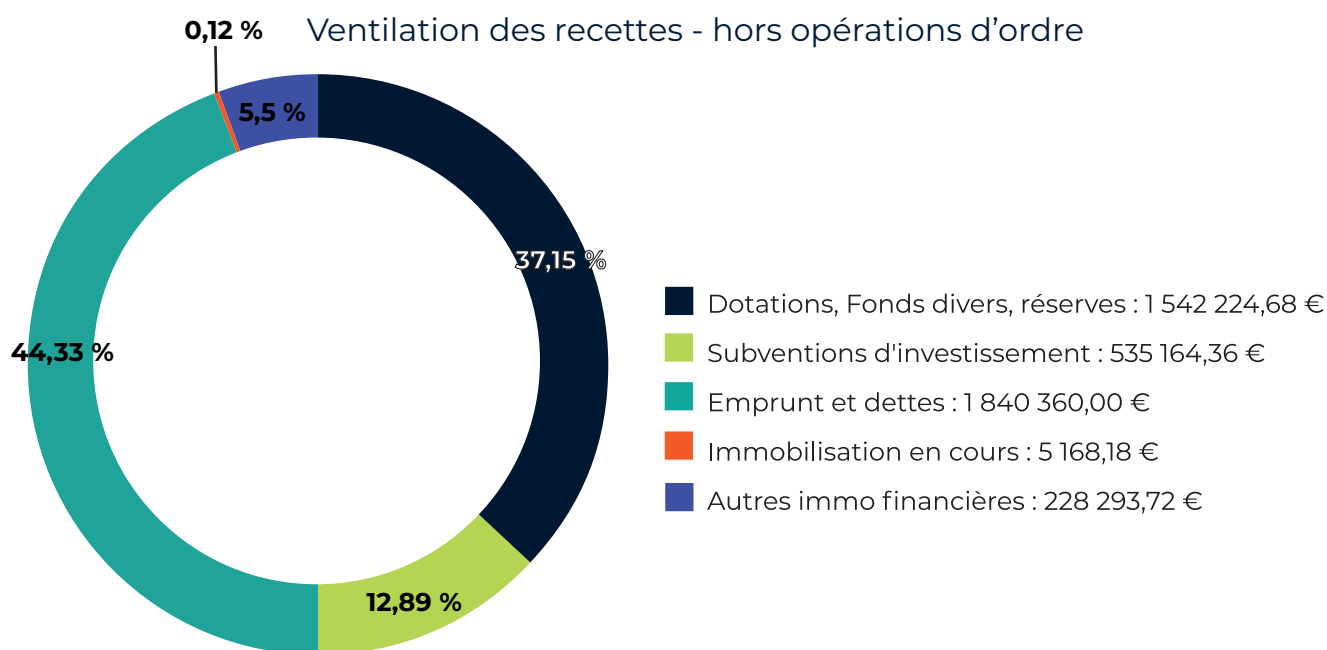
Répartition des atténuations de produits



I.2.2. Section d'investissement

Recettes

	CA 2019	CA 2020	Budgété 2020	Taux de réalisation
Chap. 024 Produits des cessions	-	-	220 000,00	0 %
Chap. 040 Opérations d'ordres entre sections (recettes)	456 738,99	440 141,04	453 572,89	97 %
Chap. 10 Dotations, fonds divers, réserves	363 125,00	1 542 224,68	1 995 847,60	77 %
Chap. 13 Subventions d'investissement	20 175,19	535 164,36	2 657 344,92	20 %
Chap. 16 Emprunts et dettes	240,00	1 840 360,00	1 841 992,27	100 %
Chap. 20 Immobilisation incorporelle sauf 204	-	-	-	-
Chap. 23 Immobilisation en cours	-	5 168,18	5 168,18	100 %
Chap. 24 Subventions versées aux personnes de droit commun	-	-	-	-
Chap. 27 Autres immobilisations financières	-	228 293,72	-	-

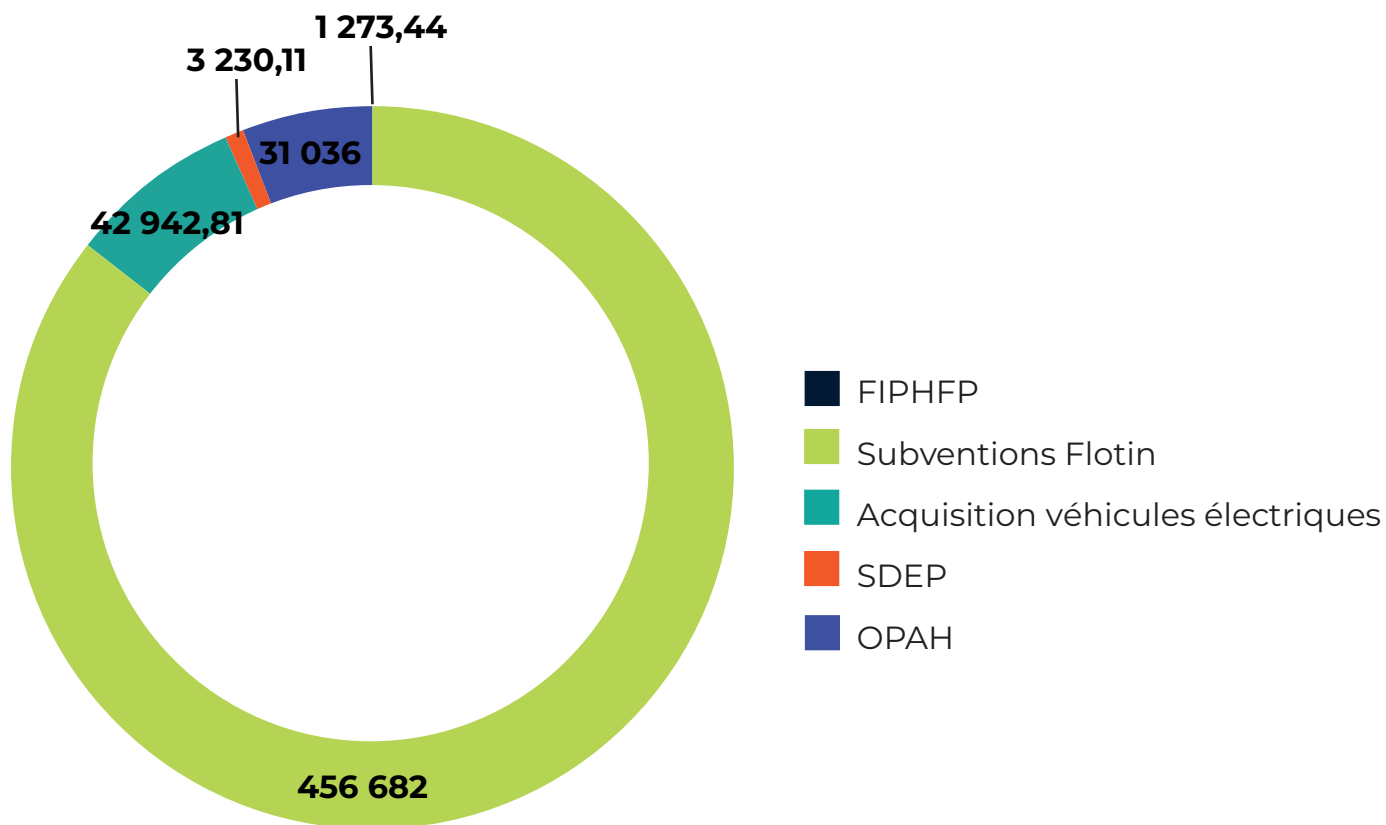


Chapitre 10 : dotations, fonds divers (1 542 225 €)

Dans ce chapitre, sont inscrites les recettes liées au FCTVA (218 690€) ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice antérieur.

Chapitre 13 : Subventions d'investissement (535 164.36€)

Les subventions perçues concernent à 85 % la réalisation du centre de loisirs de Flotin et quelques aménagements du parc.



Chapitre 16 : Emprunts et dettes (1840 000 €)

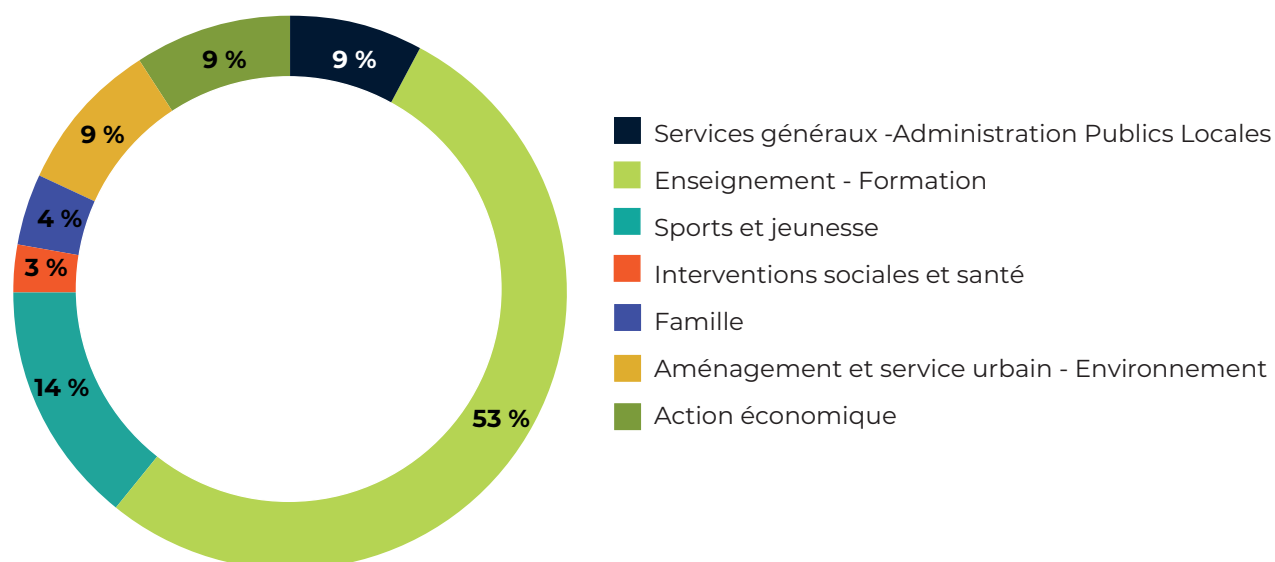
Ce chapitre correspond d'une part à l'emprunt de 1 750 000€ mobilisé au titre de la construction du groupe scolaire et d'autre part au solde du prêt de la CAF versé au titre du Centre de loisirs de Flotin (90 000€), le solde correspondant à l'encaissement des cautions pour les badges d'accès à l'espace enfance situé sur Le Malesherbois.

Dépenses

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élève à 45%, il est nettement inférieur au taux constaté en 2019 (72 %).

	CA 2019	CA 2020	Budgété 2020	Taux de réalisation
Chap 13 Subvention versée	0	0	0	
Chap 16 Enprunts et dettes assimilées	461 541,11	481 820,70	459 477,23	105 %
Chap 020 Dépenses imprévues (investissement)	-	-	531 920,48	0 %
Chap 20 Immobilisations incorporelles	311 061	355 520,59	834 718,99	43 %
Chap 204 Subventions d'équipement versées	49 246	70 861,00	137 138,46	52 %
Chap 21-23 Travaux et acquisitions	2 131 310	1 436 642,03	3 345 704,84	43 %
27 Autres immo financières	-	26 136,00	127 797,00	20 %
Total dépenses investissement réelles	2 953 159	2 370 980,32	5 436 757,00	44 %
Chap 040 Opérations d'ordre entre sections	93 294	92 403,06	94 627,73	98 %
Total dépenses investissement (y compris dette et opé d'ordre)	3 046 453	2 463 383,38	5 531 384,73	45 %

La ventilation des dépenses d'investissement 2020 est la suivante :



Les dépenses d'investissement liées au scolaire représentent plus de 53 % du budget.

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles (355 520.59€)

Ce chapitre enregistre les frais d'études des travaux, d'urbanisme ainsi que les frais de concessions informatiques. Les frais d'études du nouveau groupe scolaire pèsent 58 793€, ceux de l'OPAH 59 629€ avec 114 982€, les dépenses liées à l'urbanisme représentent 32% de ce chapitre. 40 668€ constituent des dépenses finalisant l'élaboration du SDEP du Puiseautin.

Les autres dépenses sont relatives aux droits d'utilisations ou améliorations de progiciels finances, ressources humaines et sociales (67k€).

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles (262 454.62€)

Parmi les dépenses les plus importantes de ce chapitre on peut noter :

- L'aménagement du local archives pour un montant de 21 900€
- L'installation d'une climatisation et l'installation d'une porte sur la salle accueillant ce système de climatisation au sein de l'école maternelle d'Ondreville (27 727 €)
- L'installation d'une réserve incendie pour le centre de loisirs de Flotin (18 276€)
- Des dépenses dans les équipements sportifs (79 722€)

Chapitre 23 : Immobilisations en cours (1 174 187.51€)

Les dépenses relatives à ce chapitre ont concerné trois grands secteurs :

- Flotin avec le règlement d'honoraires liés au centre de loisirs (14 551€)
- Le Moulin de Châtillon pour 92 112€
- La Nouvelle école : 1 068 523 €

	Budgété	Réalisé	Taux de réalisation
ADMINISTRATION GENERALE	374 72,53	47 567,85	126,94 %
BATIMENTS	3 409 833,84	1 379 070,83	40,44 %
COMMUNICATION	22500	22 980,12	102,13 %
ECONOMIE	0,00	5 000,00	
ECONOMIE	290 135,46	99 467,56	34,28 %
EDUCATION	13 830,4	6 995,39	50,58 %
ENFANCE	16 587,34	67 846,45	409,03 %
ENVIRONNEMENT	143 626,63	97 639,18	67,98 %
FINANCES	3 340 926,01	381 517,82	11,42 %
INFORMATIQUE	0,00	3 408,00	
JEUNESSE	3 991,90	2 791,90	69,94 %
PETITE ENFANCE	7 430,16	36 702,07	493,96 %
RESTAURANT SCOLAIRE	12 356,24	12 094,07	97,88 %
RESSOURCES HUMAINES	7 400,00	2 700,00	36,49 %
SOCIAL	145 798,10	73 248,27	50,24 %
SPORTS	10 079,92	39 260,20	389,49 %
TOURISME	10 320,20	12 390,00	120,06 %
URBANISME	283 949,60	114 982,80	40,49 %

Les Restes à Réaliser (RAR)

Ils s'élèvent à 1 404 939,64 € et se répartissent comme suit :

D/R	Gestionnaire	Fonction	Nature	Chap.	Service	Libellé	Montant
D	BATIMENTS	830	2313	23	PAFL	Flotin - raccordement électrique base vie	2 828,35
D	BATIMENTS	830	2313	23	PAFL	Travaux d'étanchéité toiture Domaine de Flotin	2 226,00
D	BATIMENTS	830	2313	23	PAFL	Contrôle amiante et plomb avant travaux au Domaine de Flotin	5 730,00
D	BATIMENTS	95	2313	23	MOUL	Remise en état de l'escalier du moulin de Châtillon	9 372,76
D	BATIMENTS	95	2313	23	MOUL	Moulin de Châtillon	3 087,60
D	BATIMENTS	421	2313	23	CLCC	Travaux de couverture - Flotin	16 218,24
D	SPORTS	413	2313	23	PISB	Projet Espace Aqualudique BLR - Mission de conseil et assistance	6 772,34
D	PETIENFANC	64	2188	21	RAMP	VESTIAIRE DE DEHABILLAGE	707,81
D	EDUCATION	211	2188	21	MAON	A002558 Seuau TURBO MOP PRO complet avec 2 disques franges	95,76
D	PETIENFANC	64	2184	21	HGIB	Investissement mobilier Haltes Garderies itinérantes	135,47
D	ENVIRONNMT	820	21538	21	ZIPU	Mise en conformité candélabres Rue de Châtillon	3 780,00
D	BATIMENTS	64	2135	21	COTO	Réfections désordres - Bâtiment Petite Enfance	142 513,20
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE TRX AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVE	1 202,40
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	TRX AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES LOT N°2 MACONNERIE/ PLATERIE/C	10 557,00
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	TRX AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES LOT N°2 MACONNERIE/ PLATERIE/C	7 872,84
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	TRX AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES LOT N°1 DESAMIANTAGE / DEMOLI	8 472,25
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	MISSION SPS LOT 2 AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES A BEAUNE LA ROL	1 440,00
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	TRX AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES LOT N°2 MACONNERIE/ PLATERIE/C	41 804,19
D	BATIMENTS	020	2135	21	HCTR	AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES LOT 3 ELECTRICITE	13 518,02
D	ENFANCE	40	2051	20	BLEN	ACQUISITION LOGICIEL	1 562,00
D	FINANCES	020	2051	20	FINA	ACQUISITION CIVIL NET OPTION GESTION DE LA DETTE	4 042,97
D	ECONOMIE	90	20422	204	ECOS	SUBVENTION INVESTISSEMENT RELAIS BRIARROIS	1 000,00

D/R	Gestionnaire	Fonction	Nature	Chap.	Service	Libellé	Montant
D	TOURISME	95	2031	20	TOUR	ETUDE OPPORTUNITÉ FLOTIN	1 278,00
D	SOCIAL	63	2031	20	SANT	MISSION DE PROGRAMMATION POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE	22 875,00
D	URBANISME	820	202	20	URBE	PLUI BEAUNOIS GARRIGUES BEAULAC	5 400,00
D	URBANISME	820	202	20	URBE	PLUI BEAUNOIS ADEV	13 680,00
D	URBANISME	820	202	20	URBE	ELABORATION PLUIB	22 074,40
D	URBANISME	820	202	20	PLH	Elaboration d'un PLH - tranche ferme	2 464,00
Total RAR Dépenses							352 710,56
R	BATIMENTS	830	1347	13	PAFL	SUBVENTION DSIL "FLOTIN 2" DVLPT ECOTOURISME DEDIE A LA BIOD	182 509,00
R	BATIMENTS	411	1347	13	GYMP	DSIL ECLAIRAGE SALLE PORTS PUISEAUX	5 600,00
R	BATIMENTS	020	1341	13	HCTR	DETR AMENAGEMENT LOCAL ARCHIVES	24 841,00
R	BATIMENTS	212	1328	13	NLEC	SUBVENTION CAF A L'INVESTISSEMENT NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE PU	86 000,00
R	BATIMENTS	95	1323	13	MOUL	SUBV DEPARTEMENT VOLET 2 PROJETS STRUCTURANTS MOULIN CHATILL	120 000,00
R	BATIMENTS	421	1322	13	CLCC	CRST ALSH FLOTIN+ BONIFICATION	671 000,00
R	BATIMENTS	212	1321	13	ELPU	DETR 2017 menuiserie Puisseaux	12 978,00
R	PETIENFANC	64	1318	13	HGIB	FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES 2020 - AIDE INVESTISSEMENT HALT	950,00
R	ENVIRONNMT	833	1313	13	ENFL	SUBVENTION CONSTRUCTION PARVIS MANOIR VOLET 2 CD45	108 000,00
R	ENVIRONNMT	833	1311	13	ENFL	SUBVENTION TEPCV CONSTRUCTION FLOTIN	38 416,00
R	FINANCES	01	10222	10	ONV	FCTVA 4EME TRIMESTRE 2020 INVESTISSEMENT	154 645,64
Total RAR Recettes							1 404 939,64

I.3. ZOOM SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Afin d'estimer les coûts induits par la crise sanitaire, une étude des dépenses réalisées sur les principaux articles ainsi que sur les actions volontaristes mises en place par la CCPCG a été réalisée. Une estimation des pertes de recettes a été faite en analysant le CA/BP et en considérant que le budgété initial aurait été réalisé.

Majoration des dépenses	199 197
Masques, Gel hydroalcoolique	9 593
Petit matériel (hygiaphone, vaisselle jetable, distributeurs de savon, poubelles, distributeur d'essuie mains en papier ...)	5 519
Majoration dépenses vacances apprenantes (hors personnel)	4 324
Soutien aux entreprises - Fonds renaissance, aides directes	26 136
	46 000
Surcoût chantier école	16 973
Charges de personnel supplémentaire (renfort pour application des protocoles sanitaires)	90 652
Minoration des recettes (estimations/ budget initial)	455 793
Redevance sport	23 500
Recettes familles	47 000
Redevances à caractère social	24 700
Redevances périsco	205 300
Communes membres	27 848
Autres organismes	34 400
Dotations et participations CAF, MSA	84 365
Dotations département	8 680
Coût global brut	746 966
Aides Covid versées à la CCPCG	92 502
Remboursement masques	796
Soutien CAF	30 980
	46 006
Contribution ETAT vacances apprenantes	19 700
Aides départementales de proximité	26 000
Coût global net	562 488

I.4. LES CONSOMMATIONS BUDGÉTAIRES PAR GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le total des dépenses de fonctionnement ne prend en compte que les dépenses de gestion c'est-à-dire les dépenses ventilées dans les chapitres 011, 012 et 65.

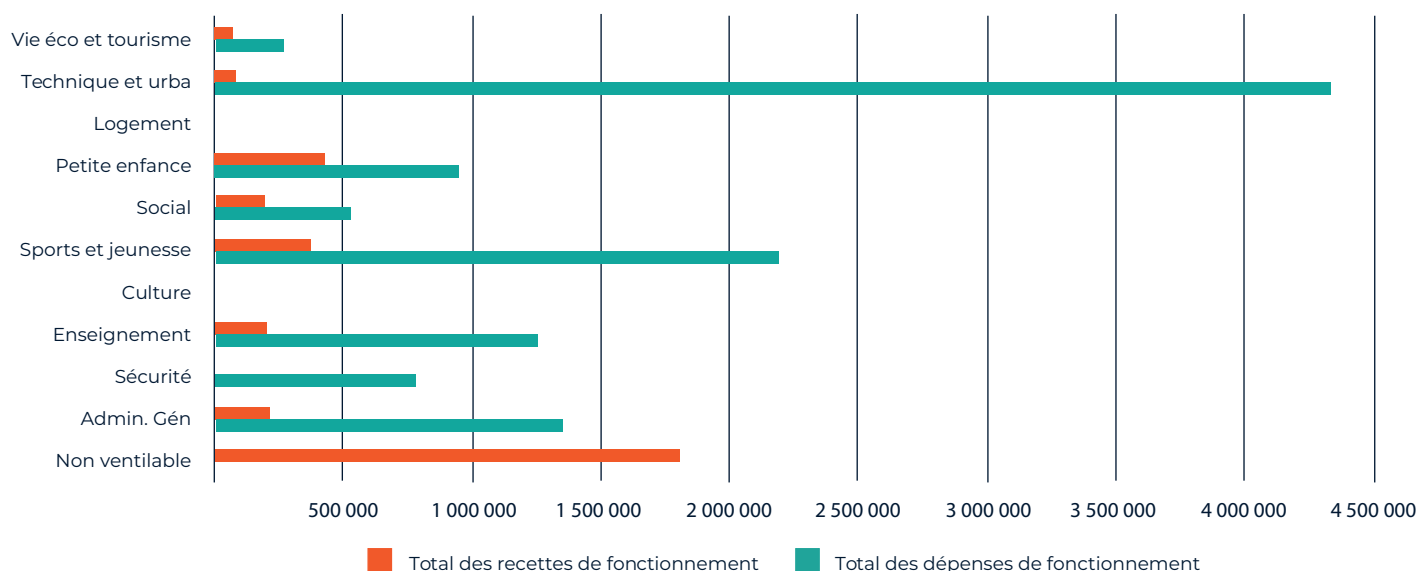
Le total des recettes de fonctionnement ne prend en compte que les recettes des chapitres 70 et 74.

Les dépenses relatives à la fonction « Technique et urba. » englobent les charges de fluides, d'entretien des bâtiments et l'entretien des voiries.

La fonction « sports et jeunesse » regroupe à la fois les charges sur les bâtiments sportifs (gymnases, piscine et tennis) et l'ensemble des charges des centre de loisirs, accueils jeunesse et point information jeunes.

Les recettes affichées dans la fonction « non-ventilable » correspondent aux dotations étatiques perçues au chapitre 74.

Les consommations budgétaires de fonctionnement 2020 représentées par fonction

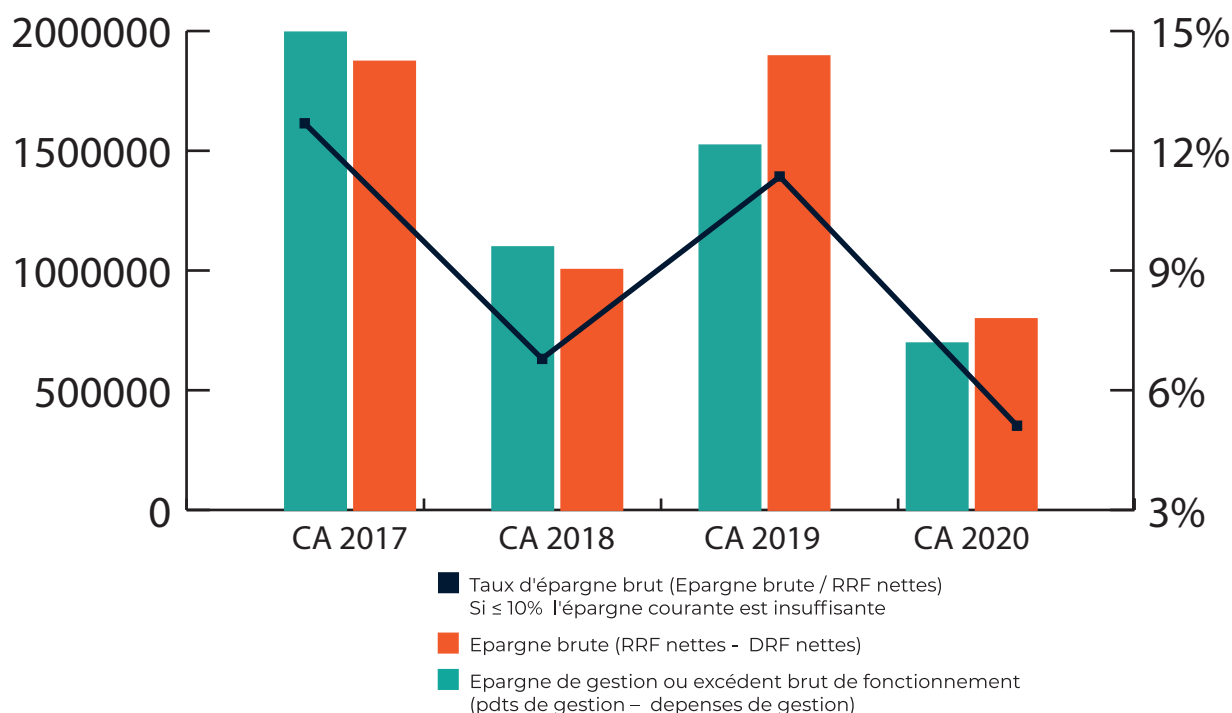


I.5. LES INDICATEURS DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA CCPG

I.5.1. Les ratios de l'épargne

Depuis 2017, l'épargne de la CCPG reste positive. Toutefois, une attention particulière doit y être apportée afin qu'elle demeure au-delà du seuil minimum, fixé à 10% des recettes réelles de fonctionnement.

Evolution des taux d'épargne



I.5.2. L'endettement

Les ratios d'endettement de la CCPG

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Emprunt réalisé	210 000			1 840 360
Annuité de la dette	485 306	485 139	630 201	628 592
Intérêt des emprunts	145 928	125 278	194 110	172 117
K des emprunts	339 378	359 861	436 091	456 475
Encours de la dette	3 594 868	3 409 172	5 629 079	6 436 522
"Capacité de désendettement en années (Encours de dette/Epargne brute charges exceptionnelles comprises) Doit être < 12 ans"	1,92	3,39	2,97	8,05
"Dettes par habitant (pop DGF) (stock de dettes/population) Doit être < 1200€"	129 €	122 €	201 €	230 €
"Ratio de surendettement (encours de la dette /produits de fonctionnement) seuil d'alerte 1,21"	0,24	0,23	0,34	0,41
Annuité de la dette / population	18 €	18 €	24 €	24 €
"Flux net d'emprunt (emprunts nouveaux en cours de l'exercice n- remboursement de la dette de l'exercice n) Si <0 la collectivité est en phase de désendettement"	- 275 306 €	- 485 139 €	- 630 201 €	1 211 768 €

I.5.3. Les autres ratios

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement nettes /pop Insee	488 €	519 €	555 €	554 €
Charges de gestion courante / dépenses réelles de fonctionnement (brutes)	98,82 %	99,08 %	98,73 %	98,79 %
Dépenses de personnel (hors remboursement) / Dépenses réelles de fonctionnement nette	23,86 %	26,51 %	34,72 %	36,24 %
Dépenses de personnel nettes /DRF	23,59 %	24,94 %	34,12 %	35,40 %
Intérêts payés / Dépenses réelles de fonctionnement	1,13 %	0,91 %	1,31 %	1,18 %
Autres charges réelles / Dépenses réelles de fonctionnement	1,18 %	0,92 %	1,32 %	1,21 %
"Autofinancement courant (charges de fonctionnement + remboursement de la dette) / produits de fonctionnement] Seuil d'alerte : 1"	0,87	0,93	0,92	0,95
"Rigidité structurelle :Dépenses de personnel + frais financiers /produits de fonctionnement Seuil d'alerte : 0,65"	0,22	0,26	0,32	0,36
Recettes réelles de fonctionnement / population DGF	464 €	494 €	529 €	528 €
Vente de produits et presta / population INSEE	27 €	26 €	42 €	25 €
Dotations et participations / recettes réelles de fonctionnement	17 %	17 %	23 %	18 %
DGF/ Population DGF	49,01 €	48,31 €	48,15 €	48,09 €
Impôts et taxes / population DGF	414,99 €	407,96 €	413,75 €	420,34 €
Produits des 4 taxes / population INSEE	248,13 €	244,36 €	241,89 €	242,96 €
"Produits des 4 taxes / potentiel fiscal Seuil d'alerte =1 (au delà de ce seuil la pression fiscale est supérieure à la moyenne)"	0,93	0,70	0,69	0,68
Potentiel fiscal / population	253,95	330,80	336,99	339,28
Potentiel financier / population				
Endettement (K/Population)	12,84	13,55		

II. LE BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le taux de réalisation de ce budget est de 39.8 % en recettes et de 31 % en dépenses. Ce faible taux de réalisation s'explique en grande partie par l'infirmité du marché des contrôles intervenus en début d'année.

Les résultats de ce budget se présentent de la manière suivante :

Exercice 2020	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	36 400,09	2 996,00	39 396,09
Recettes	46 574,81	4 351,00	50 925,81
Solde d'exécution	10 174,72	1 355,00	11 529,72
Résultat réporté	195,03	17 971,86	18 166,89
Résultat de clôture	10 369,75	19 326,86	29 696,61

Il est à noter que les dépenses de gestion courante de cet exercice s'élèvent à 32 049.09 €, quand les recettes sont à la hauteur de 27 487.55 €. Les dépenses de gestion sont supérieures aux recettes de gestion, ce qui induit la nécessité d'augmenter les recettes à très court terme ou de baisser les dépenses de gestion.

Les dépenses du 011 se composent pour 11k€ des factures du prestataire de service et 2k€ des frais de contentieux.

Les dépenses du 012 valorisent la mise à disposition d'un temps agent technique, d'un temps agent administratif et d'un temps agent comptable.

Dépenses d'exploitation	CA 2019	CA 2020
011 Charges à caractères général	10 559,80	14 449,09
012 Charges de personnel	17 599,93	17 600,00
65 Autres charges de gestion courante	0,86	
67 Charges exceptionnelles	175,00	
Total dépenses réelles d'exploitation	28 335,59	32 049,09
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 351,00	4 351,00
Total dépenses d'exploitation	32 686,59	36 400,09

Les prestations refacturées représentent 27k€ soit l'ensemble des recettes enregistrées au chapitre 70. Le chapitre 77 comptabilise la subvention du budget principal.

Le budget s'équilibre grâce à la subvention versée par le budget principal relative au remboursement de la redevance mise en œuvre par le Beaunois.

Recettes d'exploitation	CA 2019	CA 2020
Chap 70 produits des services, du domaine et ventes diverses	16 832,70	27 487,55
Chap 77 Produits exceptionnels	17 079,00	16 091,26
Total recettes réelles d'exploitation	33 911,70	43 578,81
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 041,00	2 996,00
Total recettes d'exploitation	36 952,70	46 574,81

Aucune dépense d'investissement n'est enregistrée. A l'instar de 2019, les recettes d'investissement sont liées à l'amortissement de subventions perçues.

III. LE BUDGET ANNEXE ZA AUXY

Le stock des terrains à aménager de la zone est au 1^{er} janvier 2020 évalué à 410 315,91€ (Recettes d'investissement). Au 31/12/2020 il est évalué à 409 993,57€ (total des dépenses d'investissement). La variation du stock s'explique par les mouvements enregistrés dans la section de fonctionnement.

Exercice 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	425 141,91	409 993,57	835 135,48
Recettes	425 141,91	410 315,91	835 457,82
Solde d'exécution	-	322,34	322,34
Résultat réporté	-	- 172 170,45	- 172 170,45
Résultat de clôture	-	- 171 848,11	- 171 848,11

Seuls ont été dépensés :

- des frais d'étude acoustiques complémentaires,
- des frais de géomètres,
- des taxes foncières pour 14 826€.

Aucune opération d'importance n'a à ce jour été réalisée.

Les recettes enregistrées correspondent aux locations des terres pour 15 147€. La différence d'exécution correspond à la perte de valeur constatée sur le stock final.

IV. LE BUDGET ANNEXE ZA LA PETITE COUTURE

Le stock des terrains de la zone est au 1er janvier 2020 évalué à 147 176.04€ (Recettes d'investissement). Au 31/12/2020 il est évalué à 149 157.70€ (total des dépenses d'investissement). La variation du stock s'explique par les mouvements enregistrés dans la section de fonctionnement.

Exercice 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	149 157,70	149 157,70	298 315,40
Recettes	149 157,70	147 176,04	296 333,74
Solde d'exécution	-	- 1 981,66	- 1 981,66
Résultat réporté	- 853,33	- 147 176,04	- 148 029,37
Résultat de clôture	- 853,33	- 149 157,70	- 150 011,03

Les frais principaux sur ce budget sont liés à l'entretien de la zone, lequel s'est élevé en 2020 à 1 981.66€.

Il n'y a pas de recette enregistrée sur la zone.

La différence d'exécution correspond à la prise de valeur constatée sur le stock final.

V. LE BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX BOISSIN

Les dépenses de ce budget sont relatives à la location des logements et au mandat de gestion signé avec l'organisme SOLIHA.

Exercice 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	11 144,66	9 781,56	20 926,22
Recettes	19 753,90	9 651,27	29 405,17
Solde d'exécution	8 609,24	- 130,29	8 478,95
Résultat réporté	27 963,31	- 9 651,27	18 312,04
Résultat de clôture	36 572,55	- 9 781,56	26 790,99

VI. LE BUDGET ANNEXE ECOLE DE MUSIQUE

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 5 325.93€, et est compensé par le résultat antérieur reporté permettant d'afficher résultat de clôture de l'exercice de 2 117.60€. A l'instar des services à la population, ce budget a été impacté par la crise sanitaire de l'année 2020 qui se caractérise notamment par de moindres recettes.

Exercice 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	56 532,85	-	56 532,85
Recettes	51 206,92	-	51 206,92
Solde d'exécution	- 5 325,93	-	- 5 325,93
Résultat reporté	7 443,53	-	7 443,53
Résultat de clôture	2 117,60	-	2 117,60

La quasi-totalité des dépenses correspondent à la rémunération des professeurs de musique. Les charges à caractère général représentent des achats de partitions, les frais de téléphonie et d'occupation des locaux.

	CA 2019	CA 2020
011 Charges à caractères général	62 110,27	5 934,36
012 Charges de personnel	86 497,33	50 598,23
014 Atténuations de produits	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	16 416,16	0,26
Total dépenses de gestion de fonctionnement	165 023,76	56 532,85

Recettes détaillées de l'école de musique :

Chapitre 70 :

article 7062 : recettes des familles du 2ème trimestre, du 3ème trimestre et du 1er trimestre pour 12 890.52€.

Chapitre 74 :

7473 : un versement du CD45 pour l'école de musique de 1245€.

74741 : Participation de Beaune La Rolande

7488 : Participations des communes 2019/2020 : soit 4 248.20€

7788 : Udesma : 527.10€

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

Section de fonctionnement : regroupe toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité ainsi que toutes les recettes issues du fonctionnement des services publics et des impôts ménages et entreprises.

Section d'investissement : regroupe l'ensemble des dépenses et recettes qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, emprunts et subventions de travaux.

Charte Gissler : outil de cotation des contrats d'emprunts conclu entre les banques et les collectivités permettant ainsi de classer les produits par risques et réduire l'exposition des collectivités aux produits structurés dits « toxiques », qui ont défrayé la chronique fin 2008, au plus fort de la crise financière.

Effet ciseau : désigne des contextes budgétaires dans lesquelles les dépenses d'une collectivité augmentent plus vite que ses recettes.

Opérations d'ordres : opérations comptables qui n'entraînent pas de décaissement de fonds. Ces jeux d'écritures s'équilibrent strictement en dépenses et en recettes.

Restes à réaliser (uniquement en section d'investissement) : déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la collectivité, correspondent : aux dépenses engagées (engagement juridique) non mandatées au 31 décembre de l'exercice ; aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes.

Ratio : financier représente un coefficient ou un pourcentage calculé sur la base de données existantes, passées ou actuelles.

CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences.



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
**PITHIVERAIS
GÂTINAIS**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais
3 bis rue des Déportés
45 340 Beaune - La - Rolande

Tél : 02 38 33 92 68
contact@pithiveraisgatinais.fr
www.pithiveraisgatinais.fr